

# **Réouverture du parc départemental de la Folie Sainte-James**

## **Neuilly-sur-Seine**

**Jeudi 15 septembre 2016**

**Discours de Patrick Devedjian,**

**Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

Monsieur le Député-Maire,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental, Cher Yves Révillon,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

Le parc départemental de la Folie Sainte-James retrouve aujourd'hui tout son éclat, après une campagne de restauration importante.

En 2009, ce site tout à fait original est venu s'ajouter à notre patrimoine départemental. Imaginé par le Baron de Sainte-James, il apporte un témoignage important sur le XVIII<sup>ème</sup> siècle et son goût pittoresque.

**Après des études paysagères, historiques et archéologiques, c'est une réhabilitation de taille que nous avons réalisée ici, pour un total de 2,5 millions d'euros.**

Des 17 fabriques – ou « folies » - de l'origine, il n'en reste plus que 3, qui ont toutes été restaurées et mises en lumière : le grand rocher, le pont palladien et la colonne dorique.

Le jardin Art déco, créé dans les années 1920, a retrouvé sa statue d'origine et son Temple d'Amour a été remis en état.

Les allées ont été restaurées et les effets d'eau remis en fonctionnement.

La végétation a elle aussi été revue dans l'esprit du XVIII<sup>ème</sup> siècle. 6000 vivaces, 600 arbustes, des plantes aquatiques et plus de 90 arbres ont été installés.

Et d'ici à la fin de l'année, une aire de jeux sera également construite. Elle sera inspirée des jeux présents au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

**Notre Département, au sein d'un tissu urbain dense, a la chance de disposer d'espaces de nature tels que celui-ci.**

*Seul le prononcé fait foi*

Nos efforts sont très importants pour mettre en valeur ce patrimoine départemental, qui compte aujourd'hui 20 parcs, jardins et promenades.

Je pense à ce qui a été réalisé en 2014 au domaine départemental de Sceaux pour reconstituer les broderies d'André Le Nôtre. Mais aussi à la restructuration en cours des Jardins Albert-Kahn au cœur de Boulogne, ou à la requalification du parc Lagravère à Colombes.

**Il faut préserver ce patrimoine, non pas pour cultiver l'entre soi, mais au contraire pour le partager avec le public le plus large possible.**

Car un jardin, un parc, ce n'est évidemment pas que de la botanique !

C'est un passé, c'est la mémoire et la culture d'un territoire que nous avons à transmettre au plus grand nombre, au même titre qu'un bâtiment remarquable.

En réalité, ce cadre de vie est celui de chaque habitant des Hauts-de-Seine, et nous les élus, nous n'en sommes que les dépositaires. Notre rôle est de faire en sorte que chaque habitant s'attache à son territoire, et y soit heureux.

Je vous remercie et je vous invite maintenant à partager un verre !